

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
 Réclames... 30
 Faits divers... 75
 RÉSERVES SONT FAITES.
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ABONNEMENT.
 Saumur :
 Un an... 30 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 8
 Poste :
 Un an... 35 fr.
 Six mois... 19
 Trois mois... 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires :
 A PARIS,
 Chez DONGREL et DULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 F. WIG, r. Amboise-Richel., 3 ;
 MAYER, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR.
 10 Août 1881.

ÉLECTION
 à la Chambre des Députés.
 Arrondissement de Saumur.

E. BERGER
 Député sortant.

Chronique générale.

GRANDEUR ET DÉCADENCE.

Le citoyen Gambetta est décidément en baisse. Son voyage à Cahors lui a fait perdre son serotin de liste ; son voyage à Tours diminue encore sensiblement sa popularité et son influence.

A l'exception de la presse gambettiste à tout prix, tous les journaux républicains et radicaux attaquent le discours de Tours.

La *Vérité* termine son article par l'appel suivant aux électeurs :

« Votons donc, votons tous contre Miliou, votons contre Gambetta, comme en 1869 nous votions contre l'Empire. Que ce soit la *plateforme* des patriotes et le cri de ralliement de la démocratie. »

Le mouvement de retraite s'accroît parmi les députés sortants. On signalait, il y a quelques jours, trente-deux députés sortants connus jusqu'à ce jour comme renonçant à demander le renouvellement de leur mandat. Nous avons encore à enregistrer quatorze nouvelles retraites, dont neuf de membres de gauche et cinq de membres de droite.

De sorte que les députés qui ne se représentent pas sont aujourd'hui au nombre de

46, dont 24 républicains et 22 monarchistes.

Le nombre des 363 qui sont déjà sortis de la Chambre et ceux qui sortent pour n'y plus rentrer s'élève actuellement au chiffre de 403. Il en reste, à l'heure actuelle, au maximum, 260 qui sollicitent le renouvellement de leur mandat. Il est probable que quelques-uns encore renonceront à la vie politique d'ici à la fin de la période électorale.

Sous ce titre : « La Note à payer », nous lisons dans la *Vérité* :

« Avant de voter, il est bon que les électeurs sachent quelles seront pour eux les conséquences pécuniaires de l'expédition tunisienne, provoquée et votée par les députés qui sont aujourd'hui les candidats du 25 de la rue de Suresnes. La Chambre a déjà alloué aux ministres de la guerre et de la marine une vingtaine de millions, et le gouvernement se prépare à profiter de l'absence du Parlement pour ouvrir des crédits supplémentaires par décrets, délibérés en conseil d'Etat.

Quant à l'indemnité de guerre promise et non fixée par le fameux traité signé avec le Bey, elle se réduit encore à la somme ronde de zéro.

En outre, nous avons sur les bras les revendications du gouvernement espagnol, qui réclame le prix du sang et va probablement obtenir de M. Barthélemy Saint-Hilaire d'énormes indemnités comme compensation du massacre des algériens de la province d'Oran.

Voici enfin le comble ! Le dernier compte rendu de la Chambre des communes nous apprend que le gouvernement anglais va présenter, lui aussi, sa petite note. La France sera invitée à dédommager les Anglais de Stax dont les propriétés ont souffert pendant le bombardement.

Les contribuables pensent-ils que l'expédition de Tunisie leur a coûté assez cher et qu'il est temps de renoncer à une

politique intérieure et extérieure dont les tripoteurs seuls ont à se louer ?

S'ils sont las d'ouvrir leur bourse et d'aller faire chez les autres une police territoriale dont ils doivent payer non-seulement les frais, mais encore les dégâts, qu'ils agissent, et que, le 21 août, des bulletins hostiles aux candidats gambettistes, aux candidats de la guerre et des aventures tombent à flots pressés dans les urnes !

La *Vérité* semble perdre de vue que la responsabilité des fautes et des périls qu'elle dénonce si vigoureusement incombe non-seulement à l'opportunisme, mais encore à la République.

La R. F. poursuit son dessein bien arrêté de transformer en casernes les maisons religieuses qu'elle n'a pas encore crochétées. Le Grand-Séminaire, le séminaire de la Philosophie et le Petit-Séminaire ont reçu la visite d'officiers de l'état-major chargés de voir combien de soldats pourraient être logés dans ces établissements.

Sous une forme différente, c'est toujours la persécution.

Avis aux catholiques qui seraient tentés de voter pour les candidats républicains.

Memento de l'électeur

Les cultivateurs, qui s'épuisent à payer 695 millions d'impôts spécialement établis sur eux, savent-ils à quoi passe leur argent, si péniblement prélevé sur le fruit de leur travail ?

571 millions sont employés aux dépenses ordinaires d'un seul ministère, celui de la guerre, dont le désordre et l'insuffisance ont été si frappants lors des malheureuses expéditions entamées en Tunisie et en Algérie.

Ajoutez-y 100 millions de dépenses ordinaires aussi, pour la marine, ce corps de braves gens qui fait si bien son devoir, mais dont on ne sait que si rarement mettre en œuvre utilement le courage et le dévouement.

Voilà donc 737 millions tous les ans, au moins, de dépenses improductives, fort lourdes à supporter ; et quand nos colons sont massacrés en Algérie, quand nos nationaux sont insultés et égorgés dans la Tunisie, rien n'est prêt pour châtier les meurtriers ; il faut quatre mois pour préparer cette expédition de Tunis, dont les dangers et la gravité n'ont éclaté aux yeux de nos gouvernants que du jour où ils sont venus déclarer qu'elle s'était terminée par une victoire !

Voilà où ils en sont arrivés, malgré ces centaines de millions absorbés tous les ans en dépenses de guerre, et les milliards du compte de liquidation gaspillés depuis dix ans sur la fortune de la France pour nous reconstituer une force militaire impossible à utiliser quand on en a besoin !

COMME EN 1870

Dans le courant d'avril, nous causions un jour de l'organisation du corps expéditionnaire avec un des membres les plus autorisés de la commission du budget, que sa situation mettait à même de bien voir les choses.

« J'assiste de près à ce qui se fait en ce moment, nous dit-il. L'administration de la guerre est prise à l'improviste. Rien n'était prévu pour une campagne de cette nature. Toutes les directions ayant fait preuve d'une égale imprévoyance constituent les états-majors, les troupes, le matériel, les approvisionnements, les ambulances d'éléments étrangers les uns aux autres. On les réunit des quatre coins de la France, sans direction aucune et au milieu d'un désordre presque complet qui rappelle les plus mauvais jours de notre histoire. »

Fort surpris de ce que nous entendions là, nous exprimâmes à l'honorable député la crainte qu'il vit les choses trop en noir.

« C'est comme en 1870 », nous répondit-il tristement.

En parcourant la dernière livraison de la *Revue d'artillerie*, la lecture du « Journal

en répétant : « C'est de la part de Germaine. » Alors, nous pleurons tous les deux.

— Votre cousine était de votre âge ?
 — Elle n'avait que trois mois de plus que moi.
 — Et Monsieur votre oncle n'a pas d'autres enfants ?

— Non, son fils est mort au berceau. Il est bien à plaindre. Et puis il est toujours malade. Mon père voudrait me conduire souvent près de lui, mais, par une désolante contradiction, depuis la mort de leur fille, ma tante ne peut plus me voir. Lorsque je parais, elle se retire dans sa chambre. Vous comprenez que je m'abstiens de lui imposer une nouvelle douleur. Pauvre tante ! elle est très-bonne, elle m'aime beaucoup, mais quand elle me voit entrer, elle s'écrie : « Germaine, elle, ne reviendra pas ! » Et elle va s'enfermer. Je ne puis plus retourner à Paris.

— C'est bien désagréable.
 — C'est plus que désagréable. Enfin, il faut espérer qu'avec le temps, cette impression s'adoucirait un peu...

Il se fit un moment de silence. Miguella reprit :
 — Moi aussi, j'ai reçu un jour de mon anniversaire. Il n'est en rien comparable à ce bracelet, mais, cependant, il m'a fait bien plaisir.

Elle déroula le voile léger qui enveloppait sa tête et décrocha un médaillon qu'une petite chaîne d'or suspendait à son cou.

13 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Le coupé était si bien capitonné, si parfaitement suspendu, qu'on ne pouvait lui refuser d'être extrêmement confortable, et même de trouver un nouvel avantage dans le mouvement qui, au lieu de lui imprimer des secousses, ne lui donnait que de légères ondulations, rappelant un peu la main d'une berceuse. Ce fut sans doute ce sentiment de bien-être, joint à la fatigue des locomotions persistantes de la journée, qui amena la digne gouvernante à laisser rapidement ses paupières s'appesantir. Par respect pour les usages reçus, elle les frotta deux ou trois fois du revers de sa main gantée. Mais, bientôt, une inclination prolongée de son front couronné de boucles blondes, montra qu'à la tentation elle donnait un entier consentement. Les jeunes filles la regardaient en souriant. Quand le combat cessa tout à fait, François salua et dit à demi-voix :

— Au revoir, chère mias.
 — La voilà partie pour le pays des songes, ré-

pondit Miguella qui avait déplié son éventail pour le placer entre elle et miss Ellen, afin de mieux protéger sa voix.

— Depuis quelque temps il en est toujours ainsi quand nous allons en voiture. Elle s'endort au bout de trois minutes.

— Elle doit vous offrir une compagnie bien amusante.

— Je n'y puis rien. Comment voulez-vous que je combatte une si paisible disposition ? Ma seule ressource est d'écouter ce qu'elle raconte pendant qu'elle rêve.

— Comment ! elle parle ?

— Presque toujours.

Miguella se pencha de côté, approcha son oreille du visage de la gouvernante.

— Vous avez raison, elle murmure déjà quelque chose, dit-elle. Oh ! c'est incroyable. Attendez : j'entends... Elle appelle Toby. Qu'est-ce que c'était que Toby ? Son fiancé, sans doute ?

— Non, je crois que c'était son éléphant. Elle en avait un pendant qu'elle se trouvait dans les Indes.

— Ah ! c'est dommage. Je me préparais à apprendre son roman.

— Que vous êtes méchante !

Et les deux jeunes filles qui riaient également et craignaient de réveiller l'insulaire, se cachèrent le visage, Miguella dans son mouchoir brodé, Fran-

çoise dans ses mains. Ce mouvement, dégageant du burnous les bras de M^{lle} Hardellier, fit apparaître, sur son poignet gauche, un cercle d'or d'une largeur et d'un éclat peu ordinaires.

— Que vous avez un beau bracelet ! dit Miguella, je ne vous le connaissais pas.

— Il m'a été envoyé par mon oncle, pour fêter le jour de mes vingt ans. Il est fort beau, en effet, presque trop beau pour une jeune fille.

— Montrez-le-moi donc de plus près.

Françoise tendit son bras. Miguella, le soullevant, regarda l'étrincelant ruban sur lequel une guirlande de feuilles ciselées s'enlaçait à des fleurs de perles.

— C'est une merveille ! dit-elle. Je ne pensais pas qu'on pût trouver un porte-bonheur d'un si grand prix.

— Celui-ci vient de chez Froment-Meurice. Il a été fait pour moi. Le fermoir renferme mon chiffre.

— Vous avez un oncle généreux. C'est celui qui est conseiller à la Cour de cassation ?

— Oui, le frère de mon père.

— Évidemment, c'est aussi celui-là qui est je ne sais combien de fois millionnaire ?

Françoise soupira.

— Il n'en est pas moins malheureux, dit-elle. Pauvre cher oncle ! La pensée du grand héritage qu'il laissera doit lui briser le cœur une fois de plus. Quand il me voit, il me comble de présents,

d'un officier d'artillerie du corps expéditionnaire nous a rappelé que l'honorable membre de la commission du budget n'avait pas exprimé un jugement trop sévère sur l'état inorganique au milieu duquel l'expédition de Tunisie nous a surpris. Ses révélations sont accablantes et elles ont d'autant plus de poids, qu'elles se trouvent dans une publication presque ministérielle. Nous en recommandons la lecture aux officiers qui se plaignent de l'ardeur de nos critiques.

« Nous reçûmes le 6 avril, pour partir le 7, 40 hommes et 5 gradés envoyés par le régiment; nous emmenions 70 conducteurs auxquels on avait enlevé leurs deux chevaux, mis un sac sur le dos, et qu'on obligeait à tirer un mulet par la figure, tandis qu'ils s'étaient peut-être figuré que jamais ils n'iraient à pied en temps de guerre. C'est ainsi que nous sommes partis le 8 à minuit de Toulon, avec les deux tiers de notre effectif équipé et chaussé depuis quatre heures seulement. Ces conducteurs, transformés en hommes à pied, tenaient comme de vrais conscrits les mousquetons que l'on venait de leur donner.

La troupe, embarquée en ordre à la gare de Toulon, débarquait à Marseille et traversait la ville pour venir s'embarquer sur le paquebot la *Ville-de-Bône*. Cette opération dura de 8 h. 1/2 du matin à 3 h. 1/2 du soir. Je ne puis m'empêcher à cette occasion de vous signaler ce qu'il y a de contradictoire dans la manière de procéder à l'embarquement des troupes, suivant qu'on l'effectue en chemin de fer ou en bateau. Tandis que, dans le premier cas, les règlements et les usages en vigueur assurent le maximum de rapidité possible pour embarquer et débarquer, dans le second cas, au contraire, les procédés employés par la marine marchande, où l'économie d'argent prime l'économie de temps, semblent les seuls que l'on applique aux opérations militaires. C'est ainsi que les sacs des hommes sont considérés comme bagages et descendus à fond de cale; leurs armes, dont ils ne devraient jamais se séparer, sont entassées pêle-mêle dans un autre local. Les pièces et les voitures sont démontées, les roues d'un côté, les affûts ou ayant-trains d'un autre; c'est ainsi que, pour une traversée de 36 heures, on emploie un jour pour embarquer et un autre pour débarquer.

L'un des inconvénients de cette manière de procéder a été mis en évidence dès le début; on nous avait dirigés sur la Calle avec un régiment de ligne. A deux heures du matin, les hommes d'infanterie sont débarqués et se rendent à terre montés sur des chalands; mais ils se trouvent à terre sans armes ni bagages, la mer avait grossi et le débarquement des bagages était devenu impossible. Le régiment est obligé de revenir à bord, non sans avoir couru des dangers, entre autres celui de rester désarmé à terre; en tous cas, il était fatigué et retardé dans sa marche. A Bône, où le débarquement s'est fait et a duré 8 heures, nous avons eu l'occasion d'admirer la façon dont le régiment d'infanterie avait fait embarquer les armes. Non content de s'élever avec énergie contre l'encaissement de ses fusils, le colonel

avait fait pourvoir chaque arme d'une vaste étiquette en papier collée sur la crosse et portant le numéro du bataillon, celui de la compagnie et le nom de l'homme. Les fusils, placés debout dans un compartiment du navire, sortaient par plusieurs ouvertures et passaient de main en main jusqu'à leurs propriétaires, qui, rangés par compagnies, ont été, en moins d'une demi-heure, équipés, armés et rassemblés. Quant à nous, il nous avait fallu nous livrer à un encaissement de mousquetons, dans des caisses d'une capacité en désaccord avec les unités de commandement ou d'administration, trop petites pour contenir en même temps les baïonnettes, qui durent être emballées à part. Vous vous imaginez facilement quelle peine nous avons eue à remettre tout en ordre, nous dont la plupart des hommes ignoraient nécessairement le numéro de leurs armes. La mise en place des roues de nos pièces et de nos chariots a demandé également beaucoup de temps, mais s'est faite assez facilement à l'aide des grues et autres engins d'élevation dont dispose la marine.

Nous étions arrivés à Souk-Arrhas en batterie de circonstance, avec 50 mulets et trois chariots de munitions de réserve. A partir de Souk-Arrhas, il devint évident qu'on ne pourrait mener plus loin ces trois chariots, et nous les avons laissés.

On a réparti leur charge en partie sur 50 mulets du train, en partie sur 38 mulets d'Arabes conduits par leurs propriétaires.

Ainsi notre batterie comprenait son ancien personnel, plus le personnel de complément du régiment, plus les soldats du train, plus les 38 Arabes en burnous. C'est avec cette composition, qui ne manquait pas de couleur locale, qu'elle a pris place le 22 dans la colonne.....

Nous nous garderons d'ajouter le moindre commentaire aux lignes édifiantes que nous venons de reproduire; elles mériteraient d'être lues dans les réunions électorales, car il est bon que les nouveaux députés sachent répartir les responsabilités à la rentrée des Chambres. M. le général Farre pourrait bien regretter un jour de n'avoir pas accompli la promesse faite par M. Jules Ferry à l'ouverture de la session de 1880, alors que le président du conseil annonçait la révision de la loi des cadres et notamment la création de l'artillerie de montagne. (*Progrès militaire.*)

EN AFRIQUE.

Tunis, 7 août.
La situation est toujours très-grave en Tunisie. L'ancien chef des insurgés de Sfax, Aït-ben-Khalifa, organise une insurrection dont l'importante ville de Kérouan est le centre. Les bandes de cavaliers et de pillards parcourent l'intérieur du pays depuis la frontière de la Tripolitaine jusqu'à Tunis.

Il n'y a plus aucune sécurité nulle part. Une bande de pillards ayant attaqué, pendant l'avant-dernière nuit, les indigènes habitant la ville de Groubella, ceux-ci ont repoussé les bandits qui ont eu douze morts et un grand nombre de blessés.

miniature était fort ressemblante. Elle fut peinte par un de ses amis, pendant un séjour qu'il fit à Cannes. En sorte que ce médaillon, renfermant le portrait de mon père et portant nos armes, devient un bijou de famille.

Il reçoit ainsi une valeur incomparable, répondit M^{lle} Hardellier, tandis que Miguella, qui se complaisait fort dans tout ce qu'elle possédait d'un peu précieux, tournait et retournait le médaillon dans sa main.

Tout à coup, un sourire glissa sur les lèvres de la fille du président. Si promptement réprimé qu'il fût, il ne put échapper au regard de Miguella.

— Qu'avez-vous ? dit-elle en relevant la tête brusquement.

— Moi ? rien.

— Je vous demande pardon. On ne rit pas de rien.

Elle referma sur le champ le médaillon, le remit à son cou. Un éclair avait passé dans sa poire prunelle.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Hier, dans la vallée de la Medjerda, une bande est venue attaquer les gens de la ville de Medjez-el-Bab, située sur la ligne du chemin de fer français. Après un combat fort sanglant, les pillards ont été repoussés, mais ils inquiètent beaucoup notre ligne de chemin de fer, et ils ont détruit le télégraphe. Je suis forcé d'envoyer cette dépêche jusqu'à Bône, où elle sera mise au télégraphe.

Tunis, 9 août.

Le cuirassé italien, *Maria Pia*, est arrivé ce matin à Sfax, venant de Tunis.

On fait courir le bruit que le capitaine du *Maria Pia* a pour mandat de vérifier les réclamations des Italiens domiciliés à Sfax pour les dommages éprouvés à la suite de l'insurrection et du bombardement de la ville.

2,000 hommes débarqués à la Goulette, dirigés sur Hammanlif, et de là sur Kérouan.

Tebourka est occupé depuis hier par 4,200 hommes et de l'artillerie.

Tunis est tranquille, mais on croit qu'il serait prudent d'occuper les forts.

Le général Legerot est rentré, ce matin, venant de Sfax.

Alger, 9 août.

La colonne Colonieu est arrivée hier à Mecheria. Les fortes chaleurs l'obligent à faire des étapes de nuit. Les troupes ont supporté admirablement les fatigues de la marche.

L'état sanitaire est excellent. De grands approvisionnement de vivres sont préparés à Mouzba. Un bataillon détaché de la colonne ira les prendre.

La colonne Dufilhol a quitté aujourd'hui Géryville, où elle avait escorté un convoi de ravitaillement, pour revenir à Tafarona.

Bou-Amena se dirige à Figuig, où il va acheter des grains. Il se confirme que des dissentiments graves existent entre lui et ses contingents, ainsi qu'entre les diverses fractions de ses contingents.

Les Harrahs ont essayé de faire défection. Bou-Amena aurait réussi à les retenir au moment où ils allaient réaliser leur projet de s'enfuir.

Le chemin de fer de Saida transporte beaucoup de matériel pour la construction de la voie ferrée du Kreider.

Un ancien officier écrit d'Alger au *Paris-Journal* :

« Malgré les statistiques de M. le ministre Farre, l'état sanitaire des troupes en Algérie est mauvais. A la Goulette, à Soukarras, à Bône, à Guelma, etc., la mortalité est grande. C'est au point que les hommes refusent d'entrer aux hôpitaux. Il faut les y contraindre. Aussi le moral est-il atteint.

« La nostalgie s'en mêle et les indispositions tournent tout de suite à la fièvre typhoïde qui emporte le malade affaibli par les fatigues de la campagne de Tunisie et les miasmes délétères qu'il a respirés dans la vallée de la Medjerda.

« De l'aveu de tous les gens compétents, il n'y a qu'un moyen de ne pas faire de l'Afrique un tombeau pour nos pauvres soldats : il faut créer des corps spéciaux d'Afrique. »

Voilà ce que valent les démentis du gouvernement — quand il en donne!

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 août.

Le 5 0/0 est à 118, cours rond, après être descendu à 117.97 1/2. On cote 87.25 sur l'amortissable ancien et 85.90 sur le nouveau. L'italien varie de 90.50 à 90.37 1/2.

Le Crédit foncier reproduit à peu près son cours d'hier à 1,660. Les capitaux de placement se portent sur les obligations Communales 4 0/0 qui offrent un taux de revenu notablement supérieur à celui de nos rentes 3 0/0. Il y a des demandes importantes en actions du Crédit foncier et agricole d'Algérie.

La Banque de Paris fait 1,260. Le Crédit lyonnais est lourd à 918.75. Le Crédit de France est demandé à 710 et 712.50. Le classement définitif de ces titres dans les portefeuilles de l'épargne s'effectue à ces cours. La Bourse y trouvera prochainement sans doute un point d'appui très-solide.

L'action de la Banque nationale est très-recherchée aux environs de ses cours précédents. Les actions du Crédit foncier Luxembourgeois est à 635. On demande les actions du Gros Camionnage de Paris à 525 et les obligations à 485. Les Bons de l'Assurance financière sont parfaitement tenus à 310.

Les actions nouvelles du Phénix espagnol sont réservées par droit de préférence aux actionnaires anciens au prix de 650 fr. Les actions sont de 200 francs. Le restant du prix constitue une prime correspondant à la situation et aux réserves acquises de la Société.

Le public se porte avec empressement aux obligations de l'emprunt de la Ville de Paris. Ces titres sont émis au pair de 500 fr. Ils rapportent 20 fr. d'intérêt par an payables en deux coupes semestriels. Ce placement est très-avantageux.

L'action du Crédit général français se négocie à 785 à 795. On est en général d'avis que ce titre tend à une hausse importante. La Banque de Paris à l'industrie est demandée à 619.

L'action du Suez fait 1,867.50; — Nord, 4,000; Orléans, 1,357.50.

Chronique militaire.

Voici quelle est la composition des deux divisions qui vont manœuvrer au camp de Châlons, du 10 au 21 de ce mois, sous les ordres supérieurs du général de Galliffet, assisté du lieutenant-colonel de Salles, chef d'état-major général.

4^e division de cavalerie: général d'Expouilles.

5^e brigade de cuirassiers: général Brice; 7^e régiment, colonel Manès; 10^e régiment, colonel Ducheyron.

4^e brigade de dragons: général Robillot; 22^e régiment, colonel de Jessé; 23^e régiment, colonel Favrot de Kerbrech.

3^e brigade de chasseurs: général Bignon; 8^e régiment, colonel Sautet; 11^e régiment, colonel de Cherizy.

Division A: général Du Preuil.

1^{re} brigade de corps d'armée: général Gaume; 5^e régiment de dragons, colonel Jacquemin; 19^e régiment de chasseurs, colonel de La Moussaye.

2^e brigade de corps d'armée: général Oudinot; 13^e régiment de dragons, colonel Herman; 3^e régiment de chasseurs, colonel Bonie.

3^e brigade de corps d'armée: général d'Ussel; 21^e régiment de dragons, colonel d'Estremont; 12^e régiment de chasseurs, colonel Robert d'Orléans.

Le général de brigade Mathelin, premier sous-chef de l'état-major général du ministre de la guerre, a été désigné pour assister aux grandes manœuvres de l'armée allemande.

Cette année, comme l'année dernière, les Etats-Unis d'Amérique se feront représenter aux grandes manœuvres de l'armée française.

M. Lincoln Schoued, secrétaire de la guerre, a été désigné à cet effet. Le colonel Lamotte et le capitaine Chester.

Ces officiers s'embarqueront à New-York, le 1^{er} septembre.

Le maréchal comte Baraguey d'Hilliers a légué à l'armée française une rente de 20,000 francs.

Une commission spéciale avait été nommée pour la répartition de cette rente. Elle était présidée par l'ancien aide de camp du maréchal et son exécuteur testamentaire, M. le colonel Hepp.

C'est en sa présence que l'on va procéder ce mois-ci à la distribution de la seconde annuité de ce legs entre les officiers, sous-officiers et soldats réunissant les conditions spécifiées par les dispositions testamentaires.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

M. Demangeat n'est plus à la sous-préfecture de Saumur. Aujourd'hui, le service est fait par M. Lardin de Musset, conseiller de préfecture à Angers.

Nous sommes donc autorisé à croire que M. Demangeat, candidat à la députation de Pontivy, a dû, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, donner sa démission de sous-préfet de Saumur.

A Monsieur le Rédacteur de l'ECHO SAUMUROIS.
Saumur, 9 août 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Une enquête est ouverte en ce moment à la Mairie de Saumur pour l'établissement d'un tramway à travers la ville, dans son artère principale, de la gare d'Orléans au Pont-Fouchard et sur le quai de Limoges. Il me semble important d'appeler l'attention du Conseil municipal et de la population elle-même sur cette grave question.

Ce n'est pas qu'il s'agisse de blâmer la création de ce nouveau genre de locomotion; le Conseil municipal, de l'avis unanime, a été sage d'en favoriser l'établissement et d'en reconnaître l'utilité publique; il faut même espérer qu'on étendra le réseau de cette entreprise. Mais je crains que l'attention de nos honorables conseillers n'ait pas été suffisamment attirée sur le mode de traction par la vapeur.

Cette même question s'est déjà présentée à Saumur et a été vivement combattue. On se souvient, en effet, avec quelle ardeur le Conseil municipal d'alors s'est élevé contre le projet de M. Galland, le promoteur du chemin de fer de Poitiers-Saumur, de raccorder les deux gares par une voie ferrée à travers la ville. J'en appelle au souvenir de plusieurs de nos conseillers qui avaient déjà le mandat municipal à cette époque.

Or, le tramway projeté ne diffère pas beaucoup d'un train de chemin de fer: rails sur la chaussée, machine à vapeur, wagons pour voyageurs, de marchandises. Les dangers pour la sécurité publique ne seront-ils pas les mêmes que pour un train ordinaire? La circulation dans la rue principale de Saumur ne sera-t-elle pas également périlleuse pour le piéton, le cavalier, et celui qui est en voiture? Et quels ennuis pour le commerçant devant la porte duquel sera établie la voie? C'est une véritable servitude, et nos conseillers municipaux ne voudraient pas la laisser établir et en assumer toute la responsabilité.

Par ce court exposé, tous les habitants comprendront qu'il est un intérêt direct à se présenter à l'enquête et à demander que la traction se fasse avec des chevaux dans la traverse de la ville.

Qu'on se rende donc à l'enquête ouverte à la Mairie; il y va de l'intérêt de tous. Agréer, etc.

UN SAUMUROIS.

Il est évident que le danger est aussi grand dans le bourg de Saint-Florent, et que l'administration de cette commune, où la circulation est si active avec une chaussée trop étroite, aura une terrible responsabilité si elle ne prend toutes les garanties que la prudence exige.

SQUARE DU THEATRE.

MUSIQUE DU 77^e DE LIGNE.

Directeur: M. SINKAU.

Concert du jeudi 11 août, de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Programme.

- 1. Freischutz, ouverture..... WERER.
- 2. Rêverie Tartare..... SELLENICK.
- 3. L'Étoile du Nord, fantaisie..... MEYERBEER.
- 4. Le Beau Danube, valse..... STRAUSS.
- 5. Pot-Pourri..... LEROUX.
- 6. Pétilante, polka..... SINKAU.

La distribution des prix à l'École des Beaux-Arts, à Paris, a eu lieu dimanche, sous la présidence de M. L. de Ronchaud, assisté de M. l'amiral Cloué, ministre de la marine, ancien élève de l'École.

Sur la liste des lauréats, nous trouvons un nom de notre pays, M. Philippe de Saint-Martin, originaire de Montreuil-Bellay, qui a remporté le premier prix de dessin, une médaille d'argent, et un bel ouvrage avec planches coloriées concernant les arts décoratifs, décerné par M. l'amiral Cloué.

Nous sommes heureux de constater ce succès de l'un de nos jeunes concitoyens qui a fait ses premières études, à Angers, au pensionnat Saint-Urbain et au collège Mongezou.

M. de Saint-Martin a été appelé aussitôt comme peintre décorateur à la Sainte-Chapelle, à Paris.

Parmi les toiles qui figurent à l'Exposition de Tours, se trouve l'Embacle de Villebrier, de M. Scott, déjà remarqué l'an dernier au salon.

Distribution des prix aux Rosiers.

SIMPLES QUESTIONS.

Pourquoi M. le citoyen X. a-t-il donc présidé les distributions, au lieu de M. le Maire?

Pourquoi, dans l'école des garçons, la hiéroglyphe Marianne, encadrée de fourrages, a-t-elle remplacé le crucifix?

Reviendra-t-il à sa place, à la rentrée des

classes, ce signe de notre religion, ou bien M. le citoyen X. est-il de taille à le mettre définitivement à la porte?

Que pense de cela l'immense majorité de l'excellente population des Rosiers?

M. X. a donc des raisons de ne pas aimer le crucifix?

Mais quelles raisons a-t-il de tant aimer Marianne qui nous donne en ce moment la guerre et les impôts?

Car enfin cette guerre de Tunisie, à laquelle personne ne songeait, sinon des tripoteurs d'argent, et où nos enfants meurent comme mouches par 50 degrés de chaleur, qui l'a voulu, sinon la République?

Et ce n'est pas fini. Ça ne fait que commencer. Notez bien cela, bonnes gens. Attendez un peu l'automne. C'est là qu'on va danser en Afrique, à courir et à tir.

Je vois bien que, sous le régime de « la femme au bonnet », le citoyen X., qui sans cela planterait tout bonnement ses pépins, a le bonheur de faire la roue sur une estrade et de glousser un petit discours.

Mais en quoi la roue et les gloussements du citoyen X. avancent-ils le bonheur public?

Les alouettes toutes rôties vont-elles tomber pour cela dans le bec de tout le monde?

La République en sera-t-elle moins chère et plus aimable, la fièvre typhoïde moins grave en Tunisie, les « centimes » moins lourds dans la commune, les routes mieux pavées, les honnêtes gens plus considérés, et les pauvres moins gueux?

M. le citoyen X. a fait l'éloge, en son langage, d'un certain Rabineau ou Rabideau, instituteur de son état, et qui n'a fait que passer jadis dans l'école des Rosiers.

Pourquoi donc ce modèle, ce phénix des instituteurs républicains selon le cœur de M. X., a-t-il été enlevé sitôt à l'amour de ses élèves?

Si les petits garçons ont les oreilles tendres, n'ont-ils pas dû, au souvenir de M. Rabineau, se secouer un peu les oreilles?

M. X. n'a pas encore décroché le crucifix dans l'école des filles. Mais il a recommandé ingénieusement à ces chères enfants, qui ne sont pas les siennes, de devenir un jour des femmes glorieuses (?). Qu'a-t-il donc voulu dire, en supposant qu'il sache parler français?

Ah! que c'est beau, la République! Électeurs, voilà les élections. Que tous les braves gens soient fidèles au poste.

Que tous les vrais amis du travail, de l'épargne, de l'économie des deniers publics, de la paix, de la tranquillité, de la bonne éducation de leurs enfants, de la vraie justice et de la vraie liberté pour tout le monde, se comptent partout, une fois de plus.

Ils sont trop mous, les braves gens. Ils restent trop chez eux.

Ils sont pourtant le plus grand nombre. Que pas un ne manque!

Le vote en ce moment vaut mieux que la charrie... Et le choix à faire n'est pas difficile.

Votons tous et bien. L'œil à la boîte, et gare aux enjôleurs!

ANGERS.

Le 42^e cuirassiers a quitté cette ville hier matin pour se rendre au camp d'Avor. Suivant ordre du général de Galliffet, les étapes seront doublées.

Lundi soir, vers six heures, le feu s'est déclaré, à Angers, chez M. Gillet, aubergiste, route de Paris et chemin du Pré-Pigeon. En un instant, toute la partie supérieure de la maison a été consumée par l'incendie. Les secours n'ont pas tardé d'arriver de toutes parts, et après deux heures de travail le désastre a pu être limité. On a réussi à préserver une quantité considérable de fourrage adossée à la maison. Malheureusement, à l'étage qui a été brûlé, habitait la famille Lédevin, dont l'homme est camionneur; il y a trois enfants en bas âge. Ces pauvres gens ont perdu par ce sinistre tout leur mobilier, tous leurs vêtements et tout leur linge.

L'immeuble était assuré. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

SEGRÉ.

On écrit de Segré au Journal de Maine-et-Loire:

« L'impartialité gouvernementale continue par le temps qui court à n'être qu'un vain mot. Tout le monde connaît aujourd'hui la circulaire par laquelle le Grand-Maitre de l'Université, M. Ferry, recommande à tous ses subordonnés, grands et petits, de s'abstenir de toute pression électorale, et leur promet sa protection « contre les abus d'autorité et d'influence, de quelque part qu'ils se produisent. »

« Ah! le bon billet! On sait quelle confiance méritent ces balivernes officielles. Si nous l'avions oublié, le candidat républicain, M. Louis Janvier de la Motte, se chargerait de nous le rappeler. Voici, à titre de document instructif, le texte d'une lettre reçue le 3 août, par tous les conseillers municipaux et les notables de toutes les communes de l'arrondissement de Segré:

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Paris, le 30 juillet 1891.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique, accorde, sur ma demande, aux écoles de votre commune un globe terrestre, deux cartes d'Europe, deux cartes de France, deux mappemondes, un compendium métrique, une collection de tableaux géographiques de Cicéri, une collection des tableaux d'histoire naturelle de Dégrolle.

Je suis heureux de vous offrir cette preuve de mon dévouement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

LOUIS JANVIER DE LA MOTTE, Député de Segré, Conseiller municipal, maire de Juvardail.

Qu'est cette lettre, sinon l'exercice éhonté de la candidature officielle?

M. Janvier de la Motte, candidat de l'arrondissement de Segré, se présente, dès le début de la période électorale, les mains pleines des dons que le ministre de l'Instruction publique le charge de distribuer. M. Ferry, si puritain, dans ses écrits, en matière d'élection, ne se gêne pas pour donner à ses favoris les moyens de se faire bien venir auprès des électeurs. Mais qu'y a-t-il d'étonnant? n'est-ce pas l'habitude?

M. Louis Janvier est aussi, lui, pris de la fièvre des circulaires, c'est la deuxième en huit jours. Si cela continue, le papier de la Chambre des députés ne suffira plus. Il est vrai que cela ne coûte rien au député candidat de Segré. C'est le pauvre contribuable qui paye.

POITIERS.

La distribution des prix au collège Saint-Joseph, anciennement dirigé par les Pères Jésuites, a donné lieu à des incidents émouvants. Pour la dernière fois, peut-être, ce magnifique établissement ouvrait ses portes. Après un éloquent discours d'un ancien élève, M. Daniel Lacombe, et la proclamation des noms des lauréats, le marquis de la Rochethulon, président de la Société d'administration du collège, dans une allocution émue, a fait savoir que l'école Saint-Joseph allait être définitivement fermée. La récente décision du tribunal de M. Ferry qui a frappé l'honorable abbé Thibault, directeur, empêche désormais la continuation des études dans des conditions normales. C'est avec une profonde tristesse que cette nouvelle a été accueillie par les nombreux pères de famille présents à la distribution des prix.

Faits divers.

Le général Cambriels, qui vient de passer dans le cadre de réserve, est un artiste dans toute l'acceptation du mot. Il est doué, ou plutôt, il était doué, il y a dix ans encore, d'une voix de ténor ravissante, qui faillit lui briser sa carrière militaire à son début. Alors qu'il était sous-lieutenant, il se fit entendre un jour par le directeur de l'Opéra, Léon Pillet, qui voulut à toute force l'engager. Le jeune Cambriels ne savait à quoi se décider; mais les supplications de sa famille, qui lui conseillaient de rester militaire, l'emportèrent, et il resta au régiment.

Un artiste autrichien, M. Engel, vient de peindre, avec des couleurs à l'eau, un tableau qui n'a que sept millimètres carrés.

On parvient à y distinguer: une pelouse ornée de fleurs, — un lac, — l'impératrice Elisabeth à cheval, suivie de Friedrich, son lévrier, — un parc, un château, une vieille église de village, — six peupliers, — des champs, — des collines, — des bois, — et à l'horizon, une chaîne de montagnes.

Le peintre a encore trouvé le moyen de faire un ciel magnifique, un peu couvert de nuages sur la droite.

Une terrible catastrophe vient de jeter la consternation à Perpignan et dans les environs. L'arsenal a été le théâtre d'une affreuse explosion. Treize soldats ont été tués ou blessés.

On télégraphie de Londres, 9 août:

« Un grave accident est arrivé hier à Blackburn. Au moment où le train express, marchant encore avec une grande vitesse, entrait en gare, les freins n'ayant pu fonctionner, il vint tamponner violemment une locomotive et une voiture stationnées sur la voie. Les deux machines et plusieurs voitures ont été complètement brisées. Il y a eu malheureusement de nombreuses victimes: on compte 5 morts et 26 blessés. »

Un chien rival du docteur Tanner.

A Metz, lorsque le 8^e d'artillerie prussien partit pour les manœuvres, on oublia le chien du régiment dans un endroit écarté de la caserne.

Plus d'un mois après, à leur retour, les soldats trouvèrent la pauvre bête, ayant l'aspect d'un véritable squelette, mais vivant encore. A force de soins délicats, surveillés par un habile vétérinaire, l'animal recouvra en quelques jours la force de se mouvoir et toute son ancienne gaieté.

Il a été établi que la chambre où il a subi ce jeûne forcé de trente-neuf jours ne contenait, au moment du départ du régiment, rien qui pût servir d'aliment. On a remarqué que, dans la première fureur de sa faim, le chien a rongé un peu de bois.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DU BEURRE FRAIS.

Si vous voulez manger du beurre toujours frais, prenez un petit pot de grès et remplissez de beurre jusqu'à un travers de doigt du bord. Retournez le pot et placez-le sur une assiette dans laquelle vous versez la hauteur d'un travers de doigt d'eau très-fraîche. Vous renouvelez cette eau tous les jours. On retire de ce beurre à mesure qu'on en a besoin, mais on a toujours soin de retourner le pot et l'on continue à mettre de l'eau dans l'assiette.

POUDRE POUR CONSERVER LE LAIT.

Pendant les chaleurs, il est quelquefois difficile de conserver le lait du matin au soir, et à plus forte raison pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures. Le moyen à employer pour éviter cet inconvénient est pourtant bien simple, puisqu'il suffit d'ajouter par litre de lait un gramme d'acide borique.

Par l'addition de l'acide borique, dont la présence dans le lait est sans inconvénient, le lait se conserve pendant 120 heures et la quantité de crème qui s'en sépare est très faible.

POUR CONSERVER LE LAIT.

Pendant les chaleurs, il est quelquefois difficile de conserver le lait du matin au soir, et à plus forte raison pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures. Le moyen à employer pour éviter cet inconvénient est pourtant bien simple, puisqu'il suffit d'ajouter par litre de lait un gramme d'acide borique.

Par l'addition de l'acide borique, dont la présence dans le lait est sans inconvénient, le lait se conserve pendant 120 heures et la quantité de crème qui s'en sépare est très faible.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — En Tunisie, par H. Vernoy. — Août, par A. Brunet. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Les réservoirs hydrauliques de Paris, par R. Bryon. — Guitteau, l'assassin du président Garfield, dans sa prison. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Lesueur. — Souvenirs d'Espagne, par H. V. — Le Tissage des nattes en Angleterre, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Une forêt australienne, par H. Vernoy. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: La guerre de Tunisie: Occupation de Gabès par les troupes françaises. M. l'amiral Garnault, commandant en chef l'escadre d'opérations en Tunisie. — Août. — Le Favori, d'après le tableau de M. R. Epp. — L'assassin du président Garfield dans sa prison. — Les eaux de la ville de Paris: Réservoirs de Montsouris. — Souvenirs d'Espagne: Porte Santa-Maria, à Burgos; Porte de Serranos, à Valence; Le coffre du Cid, dans la cathédrale de Burgos; Place du marché et l'église Saint-Jean, à Valence. — L'industrie du jute: le tissage des nattes, en Angleterre. — Australie: Forêt de Dandenong, près de Melbourne. — Ribus. Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50, trois mois, 6 fr. Bureaux: rue Aubert, 3, Paris.

EMPRUNT
DE LA
VILLE DE BORDEAUX
Obligations de 500 francs à 0/0
REMBOURSABLES EN 40 ANS AU PAIR
Versement de Souscription : 25 Francs par Obligation

On souscrit sans frais chez MM.
A. LAN et C^e, 18, rue Beaurepaire, à SAUMUR;

Et dans leurs Agences de:

Doné-la-Fontaine,
Montreuil-Bellay,
Bourguell.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Curé N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Compaert, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Curé N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Curé N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr. 50. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Bis-

CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre mandat postal. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Angers, BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSON, pharmacien et épiciers. — Du Barry et C^e (limitée) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Bellay.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
		A POITIERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	A ANGERS	9 h. 42 matin.
8 35 —	11 15 —		11 h. 12 matin.
11 15 —	7 30 soir.		
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —	11 48 —		
7 50 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
		A MONTREUIL	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	A SAUMUR	9 h. 58 matin.
8 35 —	5 17 soir.		6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —		4 38 —
6 45 —	10 47 —		11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 60	»	10	Comptoir d'escompte	1045	»	»	C. gén. Transatlantique	600	5	»
3 % amortissable	86 20	»	50	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1872 50	22 50	»
3 % amortissable nouveau	80	»	35	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1674	10	»	Société autrichienne	767 50	»	»
4 1/2 %	115 95	»	20	Obligations foncières 1877	362 50	2 50	»	OBLIGATIONS.			
5 %	117 75	»	»	Obligations communales 1879	453	»	»	Est	388 50	»	»
Obligations du Trésor	513 75	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	452	»	»	Midi	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	512	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	770	10	»	Nord	396 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	»	»	Crédit mobilier	725	»	»	Orléans	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	567	»	50	Est	815	»	3 75	Ouest	389	»	»
— 1865, 4 %	516	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1775	10	»	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1869, 3 %	400	»	3	Midi	1245	»	5	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1871, 3 %	396	»	1	Nord	1976	»	30	Paris-Bourbonnais	388	»	»
— 1875, 4 %	517 50	»	50	Orléans	1350	»	5	Canal de Suez	572 50	»	»
— 1876, 4 %	518	»	»	Ouest	860	»	»				
Banque de France	5700	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1530	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	—
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs.

LA FERME

DES PETITES-ENVERRIES

Située au bourg de Saint-Lambert-des-Levés.

Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, issues, terres labourables et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire, et à M^e Fernand MATHELIE, expert à Saumur, Grand'Rue, 75. (502)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

A SAINT-FLORENT.

S'adresser à M^{me} veuve BERNARD-BODÉAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Genes.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1881.

PROPRIÉTÉ

A Saint-Clément-des-Levés, sur les bords de la Loire.

Comprenant très-belle maison de maître, jardins et vastes dépendances.

S'adresser à M^e BOURDAIS. (514)

A AFFERMER

PRÉSENTMENT.

La MAISON DE GRENELLE, située à Saumur, faubourg de Nantilly, avec jardin potager, bosquet y adossé, bassin, prise d'eau de la ville, diverses servitudes.

MAISON DE LA SABLONNIÈRE, route de Fontevault, avec jardin et servitudes.

S'adresser à M. TAYEAU, régisseur, à la Fuye. (468)

A VENDRE

UN BON CHIEN ÉPAGNEUL, âgé d'un an.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BON VIN ROUGE

Des environs de Saumur.

S'adresser à M. BAZILLE, propriétaire à Riou. (487)

A VENDRE

D'OCCASION.

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

ARMES DE CHASSE

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demandez par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1° Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;
2° Un apprenti pour le commerce. (460)

M^e CHASLE, notaire à Augers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

UN JEUNE HOMME de 32 ans, comptable, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

LOTION ÉPIDERMALE

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparus en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatation médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GRAUET. (466)

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

DÉCORGES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir le Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

Toutes les célébrités médicales ordonnent ces dentifrices.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUÏRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 75. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS:

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Incroyable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent ces soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU DÉPÔT

Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.